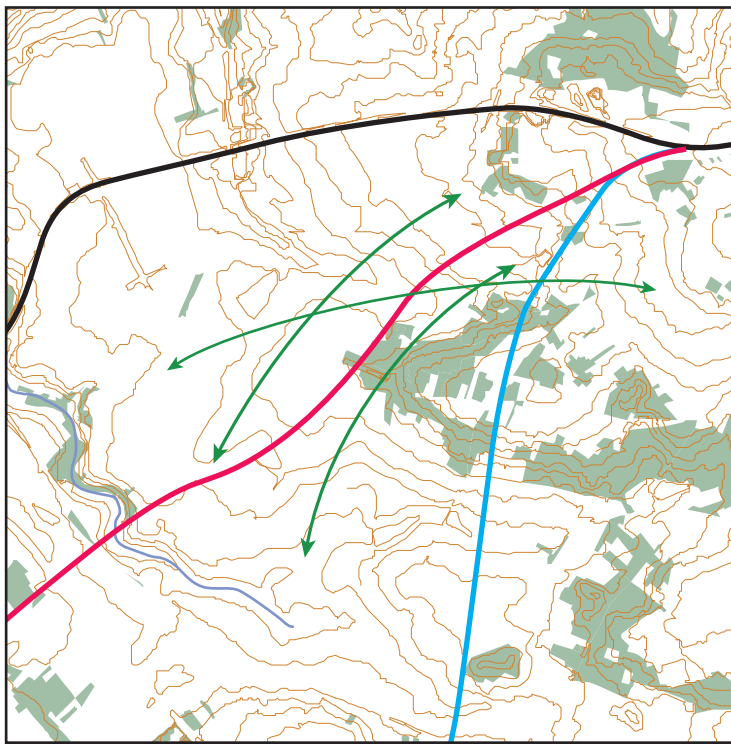


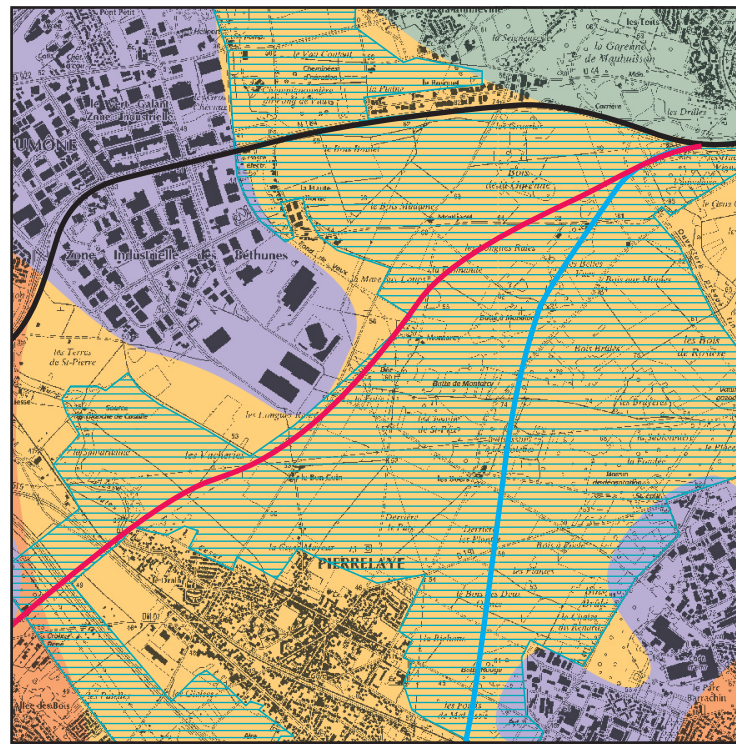
## Tracé SDRIF N1 - séquence B

espaces sensibles : paysages ouverts à dominante agricole sous pression urbaine  
 espaces non sensibles : zones d'activités et zones industrielles

**Impacts visuels**  
 Passage en déblais, impact visuel minime  
 Vue →  
 Espace boisé  
 Courbe de niveau  
 Tracé SDRIF N1



0 500 m



**Sensibilités**  
 Paysage urbain  
 Zone d'activités en frange urbaine  
**Protections**  
 Périmètre d'intervention foncière de l'AEV  
 Tracé SDRIF N1

0 500 m



Emprise totale  
 Barrière physique infranchissable  
 Liaison existante interrompue  
 Création d'espace difficilement, voir, non gérable  
 Développement induit des activités  
 Nouvelle limite de la plaine  
 Prise de vue

0 500 m



1 Saint-Ouen-l'Aumône, ZI de Béthunes.



2 Plaine de Pierrelaye.



3 Plaine de Pierrelaye, et échangeur de Méry-sur-Oise

Cette séquence traverse la plaine de Pierrelaye en limite d'urbanisation d'Éragny, de Saint-Ouen-l'Aumône et de Méry-sur-Oise. Ce tracé présent sur le SDRIF, a été pris en compte lors de l'élaboration du schéma directeur de la plaine de Pierrelaye mis au point en concertation entre les communes concernées. Au niveau de ce schéma, le tracé constitue la limite d'urbanisation d'Éragny et de Saint-Ouen-l'Aumône. La commune de Pierrelaye s'est engagée à limiter son développement urbain vers le nord, ce qui permet ainsi de préserver la zone centrale de la plaine de Pierrelaye. Ce schéma favorise donc le maintien du paysage ouvert de la plaine de Pierrelaye.

Le passage prévu en déblais permet de limiter l'impact visuel de la Francilienne, cependant, il crée une barrière physique entre les villes d'Éragny et de Saint-Ouen-l'Aumône, et la plaine. Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :

- créer des franchissements piétons afin de permettre des liaisons entre les villes et la plaine.
- traitement du franchissement du rû.

le franchissement sert à maintenir les liaisons existantes : desserte de parcelles agricoles, liaisons piétonnes...

un maître d'œuvre unique pour tous les franchissements

